



Location obligatoire parking

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 2 août 2007

Bonjour, Nous avons un appartement avec parking en location hors nous n'avons pas de voiture, mais l'agence nous l'impose ce qui nous coute 63.00 euro par mois en plus pour rien Est ce légal ? D'autant plus qu'on avait préciser que nous n'avions pas de véhicule

Réponse :

- Notre domaine de compétence se limite à l'application des lois qui protègent contre le tabagisme. Nous vous remercions de limiter vos questions à ce domaine précis.
- Renseignez-vous auprès d'organismes de défense des consommateurs comme 60 millions ou UFC-Que choisir